

III. La réaction du département de sociologie de l'Université de Montréal

Les professeur-es et étudiant-es du département de sociologie de l'Université de Montréal qui ont exprimé leur opinion sur le rapport final de l'étude sectorielle en sciences sociales se sont d'abord réjouis de l'approche retenue par le comité. Ce dernier, en effet, a choisi de concentrer l'attention sur les développements à venir et sur les objectifs à atteindre dans un futur prochain plutôt que de s'attarder à l'évaluation, au classement et à la hiérarchisation des unités concernées. Les thèmes abordés dans ce rapport, que ce soit l'hyperspécialisation des programmes au premier cycle, l'absence de liens étroits entre l'université et le milieu, le problème d'arrimage entre les cégeps et les universités, les faibles taux de diplomation à la maîtrise, l'absence de précisions relatives aux objectifs des programmes de 2^e cycle, l'insertion des étudiant-es au sein du marché du travail, et d'autres encore, méritent d'être approfondis.

Nous nous penchons souvent au département sur un certain nombre de ces questions, afin d'améliorer nos programmes ainsi que la formation offerte aux étudiants et aux étudiantes. Cette activité de réflexion représente une manière d'adapter nos structures aux circonstances changeantes, de redéfinir nos orientations et de développer des mécanismes qui favorisent la réalisation de notre mission. La publication du rapport sur l'étude sectorielle nous fournit l'occasion, et nous en sommes très heureux, d'intégrer dans un contexte plus large nos réflexions et notre vision du développement des sciences sociales au Québec. Nous avons choisi de nous pencher principalement sur trois thèmes abordés dans le rapport : l'hyperspécialisation et le décloisonnement, les programmes de maîtrise et la formation à la recherche.

1 L'hyperspécialisation et le décloisonnement

L'ouverture disciplinaire représente, à notre avis, un enjeu primordial pour la formation des étudiant-es, qu'il faudra réaliser dans un avenir immédiat. Ceci dit, il faut discuter des objectifs académiques et pédagogiques d'une telle opération afin d'en préciser le contenu.. Le décloisonnement doit répondre à un projet éducatif bien défini et cohérent; il ne doit pas servir uniquement à «rationaliser», à réduire les banques de cours et à augmenter les clientèles des groupes-cours. Aussi faut-il définir collectivement, c'est-à-dire au-delà des intérêts de chaque département, les orientations au sein des deux blocs proposés, le bloc spécialisation et le bloc complémentaire. Il nous semble que l'acquisition d'une spécialisation doit rester un objectif du baccalauréat; la formation acquise doit permettre de structurer le raisonnement scientifique des étudiant-es et de construire chez eux une identité académique et professionnelle; reste à définir le contenu d'un programme susceptible d'atteindre ces objectifs tout

en y consacrant au plus 60 crédits. Il faut parallèlement imaginer des formules diverses en ce qui a trait aux 30 crédits complémentaires, ainsi que des profils et des séquences de cours adaptés aux intérêts des étudiant-es: histoire et communication et littérature pour certains, économie, démographie et informatique pour d'autres, ainsi de suite. On aurait intérêt à modifier les programmes actuels de mineur, qui nécessitent des retours à la case zéro, par des programmes complémentaires échelonnés sur plusieurs années.

En résumé, la discussion sur le décloisonnement en est à ses débuts; une fois le principe accepté, encore faudra-t-il en préciser les modalités; cette vaste restructuration des programmes doit répondre avant tout à des impératifs pédagogiques et académiques.

2 Les programmes de maîtrise

Les problèmes soulevés quant aux programmes de maîtrise nous interpellent et nous croyons qu'une réflexion approfondie sur le 2^e cycle s'impose. La question peut être abordée sous plusieurs angles : la durée trop longue des études, le faible taux de diplomation, l'imprécision des objectifs; chacun de ces aspects est d'ailleurs relié aux autres. Disons d'abord que nous jugeons fort pertinente la conception d'une maîtrise qui favorise les apprentissages associés au savoir-faire. La formation de 2^e cycle doit fournir aux étudiant-es les outils intellectuels, théoriques et méthodologiques, nécessaires pour agir et intervenir. Nos discussions ont par ailleurs permis d'identifier certaines imprécisions quant au nouveau programme de maîtrise proposé (recommandation 28a). Certes, il y est question non pas de maîtrises professionnelles, mais de maîtrises à caractère professionnel. Mais la distinction entre une formation professionnelle et une formation en recherche appliquée (l'on pense ici au →

programme de sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal) doit être clairement établie et maintenue; c'est essentiellement à la seconde, plutôt qu'à la première, que peut se consacrer un département comme le nôtre.

Nous nous demandons également s'il est avantageux de distinguer deux programmes de maîtrise, l'un à caractère professionnel, l'autre plus fondamental? Ne faudrait-il pas plutôt reconnaître et accepter l'existence de plusieurs types de mémoires, certains davantage théoriques, d'autres plutôt appliqués, afin de ne pas accentuer l'écart souvent néfaste entre théoriciens et praticiens? Les tentatives de lier des stages effectués au sein d'organismes divers à la rédaction d'un mémoire nous paraissent intéressantes à cet égard. En d'autres termes le mémoire constitue, de l'avis général, une étape cruciale dans l'apprentissage du savoir-faire; aussi hésite-t-on beaucoup à penser et développer des programmes d'où il est absent.

3 La formation de chercheurs

La question de la formation de chercheurs rejoint et dépasse le deuxième point. Le rapport propose le développement d'un lien étroit entre la recherche universitaire et la formation des chercheurs; nous croyons capital de réaliser cet objectif. En effet, les données recueillies par le comité montrent que les chercheurs et chercheuses dans les universités québécoises font de la recherche et qu'ils publient; mais que les taux de diplômation restent faibles. On assiste peut-être à une académisation trop poussée du champ, les professeurs s'étant retranchés dans

les universités et s'étant de surcroît isolés des étudiant-es.

Plusieurs mesures doivent être envisagées pour éviter que ne se dissocient les objectifs d'avancement des connaissances et de formation des étudiants. Il faut assurer que ces deux activités s'enrichissent mutuellement, que la recherche fournisse aux étudiants l'occasion d'apprentissages concrets, tandis que la présence d'étudiants contribue à l'atteinte plus efficace des objectifs de la recherche. Il faut par ailleurs éviter le sur-investissement dans les aspects pédagogiques de la recherche : les éternels recommencements qu'impose la formation ne doivent pas devenir un frein au développement continu des connaissances. Les modalités précises de la conjonction de ces deux activités restent à préciser; il faudra en tout cas reconnaître la direction des grosses équipes dans la modulation de la tâche des professeurs.

En somme, nous croyons que le rapport est publié à un moment propice, dans un contexte de remise en question et de réorientation de nos programmes et de nos objectifs. Nous espérons qu'il soulèvera les débats de fond escomptés et qu'il permettra de faire place à ce que Weber appelait la rationalité de valeur, où l'action possède une cohérence interne fondée sur des convictions et des visions, en l'occurrence sur un vaste projet éducatif et pédagogique.

Danielle Juteau et Paul Bernard
pour le département de sociologie
Université de Montréal

Ouverture du Certificat en Immigration et relations interethniques à l'UQAM

Le mardi 24 octobre se tenait une rencontre visant à célébrer l'ouverture du Certificat en Immigration et relations interethniques rattaché au module de sociologie de l'UQAM.

À cette occasion, les professeurs et représentants socio-économiques œuvrant au sein du comité de programme ont présenté aux invités représentant de nombreux organismes communautaires les principales caractéristiques de ce programme. Étaient présents entre autres : SOS racisme, ACCESS, l'Association multiculturelle pour l'intégration des handicapés, la Commission des droits de la personne, TEQ (Télévision ethnique du Québec), le ministère provincial et fédéral de l'Immigration, la Maison internationale de la Rive Sud, le Regroupement

international pour une politique familiale, la Table de concertation pour les réfugiés, organismes œuvrant pour l'éducation interculturelle.

Le programme vise les objectifs suivants : l'acquisition de connaissances théoriques sur les phénomènes migratoires contemporains et les relations interethniques, afin de mieux saisir la spécificité du cas canadien et québécois et les enjeux s'y rattachant. L'analyse des caractéristiques générales de la société québécoise et des communautés ethniques (en tenant compte des cultures d'origine des immigrants installés au Québec) permettra de mieux comprendre leur insertion dans la société d'accueil. Les dimensions socio-culturelles, socio-politiques et socio-psychologiques

rattachées aux dynamiques d'adaptation sont envisagées. Perfectionnement des pratiques d'intervention dans les milieux multiethniques, développement d'une réflexion critique sur les modèles d'intervention existant actuellement et les systèmes de valeurs qui les sous-tendent. Ce certificat s'adresse principalement aux personnes qui œuvrent dans les milieux à caractère ethnique et qui désirent améliorer la compréhension des interactions entre la société d'accueil et les communautés ethniques, ainsi que leurs habiletés d'intervention auprès des individus ou des institutions. À la suite de cette présentation, un échange animé a permis de préciser les points soulevés et offrir des suggestions visant à améliorer la visibilité du certificat dans les milieux concernés.